Les Abymes, le 02 février 2024

SPIP GUADELOUPE :
CARTON ROUGE POUR CE 49.3

Chèr(e)s collègues,

Sans prévenir, la nouvelle est tombée hier, laissant tout le personnel bouche bée. **La DFSPIP a sorti une note de service concernant SA DECISION sur le télétravail**, alors qu'aucune discussion n'a été menée avec le personnel lors des derniers CSA. Même si notre Organisation ne siège pas au Comité, **FO Justice SPIP de Guadeloupe** ainsi que les personnels non syndiqués ont quand même des choses à dire sur le sujet.

Votre note de service VICIEUSE, qui va à l'encontre de tout principe, porte un coup fatal au moral des personnels. Ces mêmes personnels qui ont œuvré sans cesse lors de l'instauration du télétravail pendant le Covid et qui œuvrent encore malgré tous les problèmes rencontrés et dénoncés par NOTRE ORGANISATION SYNDICALE.

Carton rouge pour votre reconnaissance envers les personnels et votre management arbitraire !

NON ! NOUS n'acceptons pas, et n'accepterons jamais la tyrannie dans nos services. **FO Justice SPIP de Guadeloupe** demande à la DFSPIP de **retirer cette note de service et qu'elle soit discutée lors du prochain CSA**.

Seul un dialogue social juste, clair et sain peut venir à bout de la mauvaise gestion et de l'ambiance malsaine que vous instituez et distillez au sein du SPIP.

Pour les CPIP

Le bureau syndical FO Justice Guadeloupe

Syndicat Local FO Justice
Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault
12 Rue de la Manche à l'Eau 97122 Baie-Mahault – Téléphone 05 90 25 11 59 – 06 90 54 32 60 Mail : slpfobmao@hotmail.com